





Compétition Organisée par le Yacht Club International de Saint Raphaël et le Golf du Village Pierre et Vacances de « Cap Esterel » RN 98 - 83530 Agay Tel 04 94 82 57 10

Vendredi 19 Mai 2017 : Régate de Voile. Samedi 20 Mai 2017 : Compétition de Golf.

Attention places Limitées à 36 personnes







« Déroulement du 16ème Trophée Voile & Golf »

Vendredi 19 Mai 2017

Parcours nautique organisé par le Y C I S R.

Bateaux (voiliers)

Equipage: 1 skipper, 1 équipier (confirmé), 2 golfeurs

- 08 h 00 Accueil, au Club House du YCISR (rotonde de la Base Nautique).
 Briefing, constitution des équipages.
 Distribution des paniers repas.
- 10 h 00 Parcours, organisé par le Y C I S R
- à partir de 17 h 30 Apéritif et résultats, <u>briefing pour le lendemain</u> (répartition des équipes, attribution des départs Golf) présence obligatoire pour tous les équipages

Samedi 20 Mai 2017

Compétition de Golf:

- 09 h 00 précises : rendez- vous pour la compétition de golf au Club house du Golf de Cap Esterel

Le départ se joue sur 9 trous : tous les participants à la compétition démarrent en même temps, sur des trous différents.

Chaque partie sera composée de 8 personnes (= 2 équipages identiques à la veille, soit 4 golfeurs et 4 voileux)

Formule scramble à 2 (résultat Net).

Les golfeurs jouent l'ensemble des trous du départ jusqu'au green, seul le Putting sera réalisé par les voileux.

- 13 h 00 Lecture du palmarès Voile Golf, remise des prix et déjeuner au Restaurant de l'hôtel « Les Jardins de L'Esterel »

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants. La manifestation pourra être annulée pour cause d'intempéries.

<u>Inscription au Trophée Voile Golf pour</u> les membres du YCISR :

Conditions : voir avis de course

Inscription au Trophée Voile Golf Des Golfeurs

Conditions: voir ci-dessous

Pour des raisons de sécurité, le nombre de Bateaux est limité pour la régate, ce qui limite indéniablement le nombre de Golfeurs.

Chaque équipage sera constitué de 2 « voileux » (ou plus en fonction de la taille du voilier) qui s'inscriront au YCISR et 2 Golfeurs qui s'inscriront à l'accueil du golf de Cap Esterel.

Le montant des droits de jeux est fixé à <u>38</u> € par participant <u>Golfeur uniquement</u>. Il <u>comprend</u> en plus <u>des repas</u> de vendredi midi et samedi midi, <u>une licence</u> <u>obligatoire</u> de 12€ euros à la Fédération Française de Voile.

Les droits de jeux des participants Golfeurs sont à régler dès l'inscription avant le lundi 2 Mai 2016 à l'Accueil du Club House du golf de Cap Esterel.